

# Info-Négo

Bulletin de l'Alliance des ADREQ CSD



## Vers une toute 1<sup>re</sup> entente collective - Dépôt des demandes syndicales des familles d'accueil et des ressources intermédiaires du Québec

Le 18 mai dernier, les 7 000 responsables des familles et des résidences d'accueil du Québec affiliées à la CSD ont déposé au ministère de la Santé et des Services sociaux leurs demandes en vue de la négociation de leur première entente collective de travail.

Ces demandes reflètent les revendications des membres affiliés à la CSD puisqu'elles sont le fruit d'une vaste tournée de consultation auprès d'un millier de familles d'accueil, de résidences d'accueil et de ressources intermédiaires du Québec. Ce dépôt historique s'inscrit dans le cadre du projet de loi 49 adopté en juin 2009 qui leur accorde, pour la première fois dans l'histoire du Québec, le droit de négocier collectivement.



Dans l'ordre habituel : **Denis Vigneault**, conseiller à la négociation CSD, **Robin Ouellette**, présidente ADREQ CSD – Montréal-Batshaw, **Bertolette Démosthène**, vice-présidente ADREQ CSD – Montréal, **Suzie Godin**, directrice RI ADREQ CSD – Saguenay-Lac-St-Jean, **Carole Morin**, trésorière ADREQ CSD – Montréal, **Pierre-Louis Fortin-Legris**, conseiller à la négociation CSD, **Marie-France Pelletier**, trésorière ADREQ CSD – Chaudière-Appalaches, **Diane Thomas**, présidente ADREQ CSD – Chaudière-Appalaches et **Christiane Cloutier**, présidente ADREQ CSD – Saguenay-Lac-St-Jean.

C'est à un véritable changement d'approche, de culture que les familles d'accueil et les ressources intermédiaires ont été invitées avec l'élaboration de la plate-forme de revendications qui, après avoir fait l'objet de plusieurs rencontres du **Comité de négociation de l'Alliance nationale des ADREQ CSD**, a été adoptée à la fin du mois d'avril.

« C'est incroyable le chemin qu'elles ont parcouru au cours des derniers mois, elles veulent un statut, une reconnaissance et l'accès à des droits dont elles étaient privées et elles sont bien déterminées à les obtenir. Il faut comprendre jusqu'à quel point

*certaines d'entre elles ont été victimes d'arbitraire, de discrimination et aussi combien leur travail a été pendant si longtemps méconnu, minimisé, tout simplement parce qu'elles étaient des femmes* », affirme **Denis Vigneault**, conseiller à la négociation CSD et négociateur pour l'Alliance nationale des ADREQ CSD.



### Des revendications légitimes

Les 12 000 familles et résidences d'accueil, ainsi que les ressources intermédiaires du Québec sont parmi les rares travailleurs à ne bénéficier d'aucun droit dans l'exercice de leurs fonctions. Elles ne sont pas protégées par la *Loi sur les normes du travail*, elles ne peuvent pas participer à la Régie des rentes du Québec, elles n'ont

# Info-Négo

Bulletin de l'Alliance des ADREQ CSD

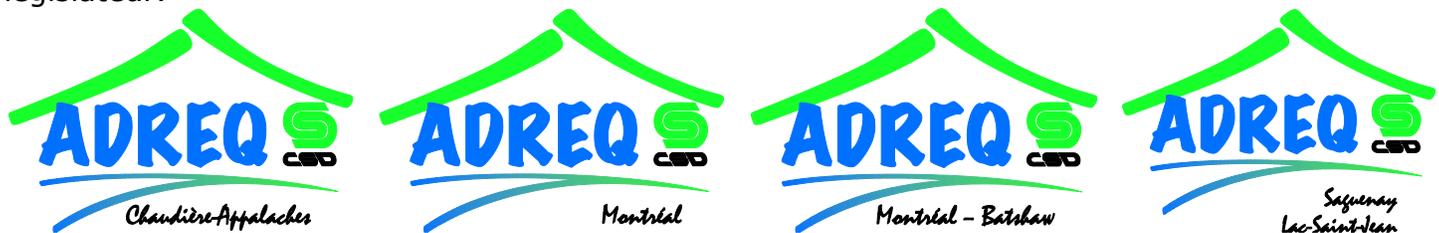


droit à aucun congé payé ni à aucune forme de prévention ou de réparation face aux accidents de travail et elles n'ont accès à aucun filet de protection sociale.

Malgré l'ampleur de leurs responsabilités, dont elles s'acquittent 24 heures sur 24, sept jours sur sept, il n'existe présentement aucune évaluation formelle de leurs tâches permettant de fixer une rémunération équitable. Dans la majorité des cas, l'argent qui leur est versé ne couvre que les frais d'opérations : il ne leur reste en bout de ligne comme salaire que des miettes.

L'objectif de la négociation consiste à sécuriser le réseau des familles d'accueil et des ressources intermédiaires du Québec, qui assurent le bien-être et la sécurité des enfants qui leur sont confiés, en leur procurant des droits et une rétribution qui leur garantiraient une meilleure qualité de vie. Mais aussi à mettre en place des mécanismes à la fois d'arbitrage pour garantir l'exercice de leurs droits, et de concertation pour leur permettre de participer aux décisions quant à leur avenir, en relevant par exemple les défis posés par leur vieillissement, leur relève et leur formation.

Cette journée historique est le résultat d'une longue bataille qui a débuté en 2001 avec la formation du Regroupement des ressources résidentielles adultes du Québec (RESSAQ), et qui s'est intensifiée en 2003, quand le RESSAQ a décidé de s'affilier à la Centrale des syndicats démocratiques (CSD) pour faire reconnaître aux ressources à l'adulte un véritable statut par le législateur.



Six ans plus tard, suite à l'adoption du projet de loi 49 en juin 2009, c'est au tour des **Associations démocratiques des ressources à l'enfance du Québec (ADREQ)**, qui avaient à cœur la défense des droits de leurs membres, de joindre les rangs de la CSD afin d'obtenir les mêmes droits que les autres travailleurs québécois, ainsi que la reconnaissance de l'importante contribution qu'ils apportent à la société québécoise.

## Lancement du site web des Alliances nationales des ADREQ CSD et des RESSAQ CSD

Pour celles et ceux qui désireraient avoir plus d'informations sur la négociation historique qui s'amorce, les Alliances nationales des ADREQ CSD et des RESSAQ CSD profitent de l'occasion

pour lancer leur site web, que les internautes peuvent visiter à compter du 15 juin au

[www.alliancesadreqressaqcsd.qc.ca](http://www.alliancesadreqressaqcsd.qc.ca)

